



Monsieur le Président,

Nos trois organisations syndicales tiennent à vous remercier d'avoir accédé à la demande des représentants du personnel quant à la tenue de ce comité technique. Toutefois, le contenu des documents préparatoires comme la date et la durée prévue de cette réunion ne nous satisfont pas pleinement.

En effet, la gestion prévisionnelle des effectifs renvoie concrètement aux arbitrages qui doivent être faits entre les projets que nous portons mais aussi les obligations nationales ou communautaires qui nous incombent et enfin la défense de nos missions.

L'administration est engagée dans un train de réformes sans précédent qui affecte toutes nos missions et génère souvent – comme nous l'avons encore constaté lors de nos derniers échanges avec les collègues – une augmentation de la charge de travail qui implique que l'administration en tire les conséquences en termes de moyens.

Ces arbitrages, indispensables au regard de l'objectif cible de réduction de 2% des effectifs que vous annoncez, n'apparaissent cependant pas dans les documents préparatoires.

Certains chantiers (tels que la mise en application du CDU, les projets de centralisation ou bien encore la multiplication des téléprocédures...) impacteront lourdement la charge de travail des rédacteurs et pourraient justifier, dans certains cas, une réorganisation des portefeuilles. Par ailleurs, certains de ces projets - à commencer par le CDU- doivent encore faire l'objet d'une étude d'impact dont les résultats seront attendus au plus tôt en novembre 2015. Ceci exigera donc que nous revenions sur la question des effectifs, voire de l'organisation des services centraux, en temps utile.

Nos trois organisations syndicales espèrent cependant que la réunion de ce jour sera l'occasion de discuter de la répartition des effectifs au sein des bureaux voire des sections, au-delà des chiffres agrégés que vous nous avez transmis.

Encore faut-il que cette discussion s'inscrive dans le cadre d'un réel pilotage, clair et transparent, qui ne se fasse pas au détriment des conditions de travail mais aussi de la qualité de l'expertise rendue par les rédacteurs de la Direction générale.

Beaucoup trop de projets sont portés sans réelle efficacité, faute de moyens humains ou de transversalité entre les différents acteurs.

En tant que représentants du personnel, il ne sera jamais question, pour nous, de nous substituer à l'administration pour assurer le pilotage de nos différentes missions. Mais il nous appartient de vérifier que la répartition des effectifs reste cohérente avec les priorités définies.